

A la recherche de l'oiseau chanteur dans les prairies angevines

Par [Cécile Cazenave](#)

REPORTAGE Les 9 000 hectares en amont d'Angers sont l'un de ses derniers repaires du râle des genêts, dont les populations s'effondrent. Naturalistes et agriculteurs tentent de le sauver et de préserver son écosystème.

Mais qui l'a vu ? Dans les basses vallées angevines, qui s'étendent sur 9 000 hectares en amont d'Angers, le long de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, bienheureux ceux qui ont surpris un râle des genêts. En ce début de juin, période de comptage, les initiés s'interrogent les uns les autres : « *Il y en a combien cette année ?* » C'est que l'oiseau est discret.

Haut de 30 centimètres, brun jaunâtre strié de noir, il se camoufle ainsi dans les hautes herbes des prairies inondables qui bordent les trois rivières. Pour le dénombrier, il faut épier la nuit le cri des mâles en parade, les « chanteurs », qui porte jusqu'à plusieurs centaines de mètres. Ce raclement guttural imite à merveille son nom latin *Crex crex*. « *Malheureusement, le râle n'est pas beau et son chant n'est pas merveilleux* », s'excuse presque Aurélie Dumont, coordinatrice, pour Angers Loire Métropole, du dispositif Natura 2000, qui couvre les basses vallées depuis 2004.

Pour sa reproduction, le râle a besoin de ce paysage ouvert, inondé l'hiver et dans lequel les graminées poussent et fleurissent à la décrue.

Si le râle des genêts n'a pas les atours d'une star de la biodiversité, il est pourtant ici au centre de toutes les attentions. Ces prairies agricoles humides, le long desquelles randonneurs et cyclistes circulent à la belle saison, constituent le dernier bastion hexagonal du migrateur. Il s'y reproduit de la fin du printemps au début de l'été, avant de s'envoler, en septembre, vers l'Afrique centrale.

Au début du XX^e siècle, l'espèce était répandue sur presque tout le territoire français. Reine Dupas, présidente de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Anjou le sait bien. « *Ma mère est née à l'orée des années 1930, sur une île de la Loire : le chant du râle a bercé son enfance. Il y a une vingtaine d'années, on pouvait encore les y entendre* », se rappelle-t-elle. Mais la destruction des zones humides et l'intensification agricole ont eu raison des chanteurs. En moins d'un demi-siècle, l'espèce a perdu 96 % de ses effectifs. Les basses vallées angevines sont restées un archipel, tout en subissant l'hécatombe. De quelque 350 râles au milieu des années 1980, on n'en compte plus qu'une cinquantaine, l'effectif national le plus important, dont le cri est surveillé comme une mélodie rare.

Brochets et oies cendrées

Pour que ses notes ne se perdent pas, un pacte lie depuis vingt ans plusieurs acteurs essentiels à la survie de l'oiseau : naturalistes, chasseurs, agriculteurs et collectivités. Il fut scellé sur l'île Saint-Aubin, en forme de cœur, au nord d'Angers. Pour atteindre sa pointe, il faut remonter l'ancien chemin de halage de la Mayenne, dans l'ombre des frênes. A gauche, une aigrette s'envole. Tiens, à droite, un râle ? Non, l'oreille pourtant affûtée de Sylvain Chollet, technicien des milieux aquatiques à Angers Loire Métropole, s'est laissé berné par le bruit d'un moulinet de pêche.

« *Ici, cet hiver, sous l'effet des inondations, ce ne sera plus qu'un lac*, précise-t-il. *Les basses vallées sont l'une des dernières grandes vallées alluviales sans digue ni barrage. La seule agriculture possible, c'est l'élevage en prairie à la saison sèche, et ces dernières conditionnent la présence d'un cortège animal et végétal spécifique.* » Cet écosystème, rare en Europe, fait le lit des brochets, qui y pondent,

représente une escale hivernale pour les barges à queue noire et les oies cendrées, un site de nidification pour le tarier des prés, le vanneau huppé et la marouette ponctuée.

Au Port de l'île, seul point de passage, le bac à traction manuelle attend les cyclistes comme les tracteurs équipés de remorques pour les foins. En septembre, les 600 vaches d'une trentaine d'éleveurs, mises à pâturer en liberté dans les prés communs, l'emprunteront également. « *Ça supporte 26 tonnes !* », dit en rigolant François Baillot, le passeur en chef, tout en épaules, alors que les passagers prêtent main-forte pour tirer sur le câble de la barge. Puis le robinsonnade commence.

Sur le mur d'une guinguette de saison, l'échelle de crue rappelle que les activités humaines doivent ici se plier aux volontés des éléments. « *Les anciens parlaient de sept crues dans l'année, ça donnait une sorte de cadence*, explique Sylvain Chollet. *Mais ces dix dernières années, on observe un décalage, les crues de printemps se sont multipliées, en pleine période de reproduction du râle, dont les portées sont noyées, et au pic des activités agricoles, qui sont ruinées. La fréquence de ces événements nous inquiète.* »

Les 600 hectares de prairies de l'île Saint-Aubin sont l'œuvre de moines qui, au X^e siècle, défrichèrent et drainèrent l'eau pour cultiver. Pour sa reproduction, le râle a besoin de ce paysage ouvert, inondé l'hiver et dans lequel les graminées poussent et fleurissent à la décrue.

Sur le sentier qui traverse l'île de part en part, Jean-Claude Baudoin tend l'oreille. Ce n'est hélas qu'un bruant des roseaux, perché dans un saule. Depuis sa première rencontre avec un râle, dans les prairies qui cernent l'île par le nord, le fondateur de la LPO Anjou ne l'a aperçu que quelques dizaines de fois en cinquante ans d'observation. Mais il se souvient d'un temps où « *on l'entendait de chaque côté du chemin* ». L'île en comptait alors une quarantaine, contre probablement moins de dix aujourd'hui.

Retarder la date de fauche

Il a fallu se battre, avec une poignée de bénévoles naturalistes, pour poser les jalons de la préservation de l'espèce. D'abord en luttant contre la culture des peupliers, activité subventionnée dans les années 1970 et 1980 qui menaçait de refermer le milieu. Puis, en prenant langue avec la chambre d'agriculture, les chasseurs et les communes. « *Si on veut sauver l'oiseau, il faut sauver son habitat, et donc travailler avec les agriculteurs* », explique-t-il.

Depuis près de deux décennies, les exploitants volontaires s'engagent ainsi à retarder la date de fauche de leurs prés contre une compensation financière. Plus la fauche est tardive, plus les poussins ont une chance de s'en sortir, mais plus le foin perd en qualité. Plus la prime est donc élevée pour dédommager cette perte, jusqu'à 380 euros par hectare. Cent soixante exploitations participent, représentant 60 % des prairies des basses vallées. Un engagement « *remarquable* » aux yeux d'Aurélié Dumont, mais insuffisant, puisque le nombre de chanteurs continue à diminuer.

Comment faire pour que plus d'éleveurs participent ? David Gelineau a son idée. Sur ses 188 hectares, en bio, 42 % sont engagés dans le programme de protection du râle, par conviction écologique. Dans une parcelle de Cantenay-Epinard, de l'autre côté de la Vieille Maine, où une partie de son troupeau de flambantes limousines l'attend, il a coupé son moteur. « *Il y en avait un par-là la semaine dernière* », souffle-t-il. Personne, hélas, cette fois.

Pour valoriser la viande issue de ses efforts, l'éleveur s'est lancé dans la vente directe. La marque Le Boeuf des vallées angevines, réunissant une dizaine d'exploitants, a notamment été choisie pour alimenter les écoles primaires d'Angers. L'association en a écoulé 19 tonnes en 2020 à 4,85 euros le kilo, un peu plus que les 4,30 euros le kilo d'une limousine élevée sans les contraintes de fauche, mais

moins que les 5,20 euros le kilo d'une limousine bio. Pas si cher pour sauver une espèce d'oiseau qui flirte avec la disparition.

Les Angevins ne trouvent pour l'instant cette viande que dans une supérette et un supermarché locaux. « *Pour nous, c'est du militantisme : l'image est belle, mais il nous reste le boucher à marier ! Les seuls qui sont réceptifs sont ceux qui connaissent le râle* », soupire David Gelineau.

Loin des yeux, loin du cœur... Pour sauver le râle, il faut faire mentir l'adage. Plantée sur le seul monticule de l'île Saint-Aubin, la Maison de l'île, ancien monastère devenu ferme, puis racheté et rénové par la ville, s'y emploie. L'été, on y mange des fouées, de petites boules de pain, sorties du four. Des expositions de photos naturalistes et des animations sur la richesse des prairies inondables y prennent place. « *Ici, ce n'est pas comme le Mont-Saint-Michel ou la Camargue, c'est une beauté plus difficile à comprendre*, précise Aurélie Dumont. *Mais on peut interpeller le public sur ces enjeux de biodiversité, il faut pour cela réussir à montrer l'invisible.* » Pour espérer continuer à murmurer le long des hautes herbes : « Râle, y es-tu ? »

Carnet de route

Y aller

En train, gare SNCF Saint-Laud, Paris 90 min, Lille 3 heures 30, Lyon 3 heures 50.

Se déplacer

Angers est au carrefour de trois véloroutes : la Vélo Francette et la Vallée du Loir à vélo longent les basses vallées angevines. Elles rejoignent la Loire à vélo. Le dépliant « Angers à vélo », disponible à l'office du tourisme, suggère cinq boucles autour de la ville, dont la numéro 1 longe l'île Saint-Aubin.

Depuis juin, le nouveau bac électrique gratuit, Pass'Sarthe, permet de franchir la Sarthe entre Cantenay-Epinard et Ecoflant en quelques minutes et de réaliser une boucle d'une demi-journée environ depuis Angers autour de l'île Saint-Aubin.

Chaque mercredi et dimanche de l'été, l'office du tourisme propose des visites guidées à vélo dans les basses vallées.

Pour louer, stationner, regonfler, se renseigner sur les voies cyclables, la conciergerie vélo de l'office du tourisme d'Angers, jusqu'au 15 septembre. Tourisme.destination-angers.com

Déjeuner

A la guinguette du Port de l'île, sur l'île Saint-Aubin, autour de 15 euros, produits frais et paradis garantis. [Facebook.com/leportdelile/](https://www.facebook.com/leportdelile/)

Vente à la ferme de David Gelineau de viande limousine des basses vallées angevines, colis de 5 à 10 kg, entre 13 et 19 euros le kilo selon les morceaux. Davidgelineau.fr/